



Compte rendu de L'Assemblée Générale Extraordinaire

Folklore Comtois

8 juin 2022

Le président de Folklore Comtois Bruno CHATON, ouvre l'Assemblée Générale extraordinaire à 17 h 00, le quorum de 55 (un cinquième des 276 personnes à jour de cotisation) étant atteint (120 personnes présentes ou représentées) cette Assemblée peut avoir lieu.

Il rappelle l'Ordre du jour de cette Assemblée Générale Extraordinaire :

Décision à prendre concernant la modification du nom de notre association :

Dénomination actuelle « **Folklore Comtois** »

Dénomination proposée par le conseil d'administration :

« **Association Folklore-Comtois,**

La vie des gens d'ici, hier, aujourd'hui et demain. »

Reprenant la genèse de cette question, il revient sur l'Assemblée extraordinaire du 20 octobre 2021.

« L'assemblée est majoritairement favorable à la recherche d'un nouveau nom pour l'association.

Le nom proposé dans l'ordre du jour « traditions et patrimoine populaires comtois » est soumis au vote.

Vote Pour ce nom 13

La majorité n'étant pas atteinte, la proposition du nom « traditions et patrimoine populaires comtois » est rejetée

Après plusieurs propositions de nom, et suite aux interrogations de l'assemblée, il est décidé que le CA travaille sur le changement du nom et qu'il proposera ultérieurement ses conclusions pour un vote. Bruno Coppi demande aux personnes qui ont des idées d'envoyer un mail ou un courrier pour indiquer leur proposition. »

Lors du Conseil d'Administration du 19 janvier 2022 suivant cette AG Extraordinaire, il est débattu de cette question :

I- « Modification en étude du NOM de l'Association.

Lors de l'Assemblée Générale dernière, la proposition de nouveau nom faite par la CA avait été repoussée par un vote négatif, mais mandat avait été donné au Conseil d'Administration de réfléchir sur ce sujet qui sera évoqué à nouveau lors de la prochaine Assemblée Générale.

Un certain nombre d'adhérents s'étaient très fortement opposés à la suppression de « FOLKLORE COMTOIS » dans le nom de l'Association. (Vous retrouverez dans la dernière production de "la Naitoure" l'exposé de cette discussion.)

Il faut donc que la réflexion du CA aboutisse à un nom fédérateur.

Faut-il garder le terme « Folklore », ou le remplacer par d'autres termes comme « patrimoine », qui sont mieux compris, mais qui peuvent sembler incomplets, et ne pas rendre compte de la vocation essentiellement ethnologique de notre association.

Si l'on veut garder le mot « folklore », il faut impérativement en éclairer le sens, et faire oublier "les danses folkloriques"...

Il y a peut-être des solutions suivant les apports de certains :

- a) *Ainsi du compromis proposé par François Lassus : Figurer dans un nom propre le vocable « Association Folklore-Comtois », à l'aide des majuscules et du trait d'union, et ajouter un sous-titre sous Folklore*

Comtois, du genre : « Traditions, patrimoine, arts populaires comtois », ou bien « Patrimoine populaire comtois », ou autre.

- b) *Ou alors, on se passe de sous-titre, et le terme "Folklore" est explicité :
Cela donne : « Folklore et patrimoine populaire comtois ».*

Suit une large discussion :

Bruno Coppi expose que l'idée de changement de nom a pour but de mieux communiquer notamment avec les jeunes générations destinées à venir dans l'association et à nous succéder.

Michèle GaiFFE propose : « FOLKLORE COMTOIS, LA VIE DES GENS »

Ne faudrait-il pas ajouter la vie des gens d'ici, d'hier, d'aujourd'hui et demain, ou La Vie des Comtois ?

Finalemment, les membres présents du CA décident d'acter la dernière proposition

***Association Folklore-Comtois
la vie des gens d'ici hier, aujourd'hui et demain »***

Cette proposition est adoptée à la majorité des présents, une seule voix contre. Cette formulation sera proposée au vote de l'assemblée générale extraordinaire qui sera convoquée au deuxième trimestre 2022 »

Après une large discussion sur la proposition du CA, Le Président, reprenant les différentes propositions émergentes en retient 4 qu'il soumet au vote de l'Assemblée :

- 1- « Association Folklore-Comtois
la vie des gens d'ici hier, aujourd'hui et demain »
Contre : tous les adhérents présents et représentés.
- 2- « Maintien du nom actuel « Folklore Comtois »
Pour : 12 adhérents
Abstention : néant
Contre : 108 adhérents
- 3- « Association Folklore-Comtois »
Pour : 31 adhérents
Contre : 89 adhérents
Abstention : 0
- 4- « Association Folklore-Comtois
Culture et Patrimoine »
Contre : 2 adhérents
Abstention : 3 adhérents
Pour : 115 adhérents**

La Proposition numéro est votée à la majorité requise et devient désormais le nouveau nom de notre Association.

Les Statuts seront modifiés en ce sens.

L'Assemblée Générale Extraordinaire est levée à 17.00

Le Président, Bruno Chaton

Le secrétaire, Paul-Even du Fou